

Siège social :

32 rue des Fraisettes  
91120 PALAISEAU.  
[saint\\_michel\\_amazonie@yahoo.fr](mailto:saint_michel_amazonie@yahoo.fr)

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les membres présents ont signé la feuille d'émargement. Une seule procuration des membres de Manaus est donnée au président.

**Le président ouvre la séance à 20h** en présentant les différents points de l'ordre du jour :

### **1. Lettres de Roberto du 25 février et du 9 mars 2012.**

Son mandat de Provincial des Jésuites d'Amazonie étant arrivé à son terme en juillet 2011, Roberto a reçu de sa hiérarchie une nouvelle mission. Il a rejoint une équipe de prêtres et de religieuses au Nord-Est du Brésil, dans la réserve indienne « Serra da Lua », à Bonfim, ville de l'état brésilien du Roraima qui est située à la frontière avec le Guyana et à deux heures de Boa Vista, capitale de l'état. L'état de Roraima fait la frontière avec le Guyana et le Venezuela. Son ministère de prêtre dans cette nouvelle équipe est centré sur les 22 communautés indiennes du lieu. Avec les compagnons jésuites du Guyana tout proche, il s'occupe des problèmes des indiens (extrême pauvreté, éducation, relations avec les services publics de la région, politique publique...).

### **2. Rapports moral et financier de 2011.**

Le projet FASIN qui nous occupe a organisé une formation à Tonantin, initialisée en 2010, dans le cadre du programme global composé de 5 modules. Sur 65 personnes inscrites, 48 ont complètement suivi la formation et obtenu le certificat final délivré par l'Université.

Le financement de ces sessions a pu être assuré à 100% par les dons provenant du A-SARES.

Pour 2012, le projet FASIN prévoit plusieurs d'autres sessions (2 étapes sur les 5 de la formation) à Parintins, à Boa Vista dos Ramos et à Barreirinha.

***Le rapport moral est adopté à l'unanimité.***

Le trésorier distribue un récapitulatif des comptes de 2011. Nous avons pu envoyer 8700€ à Manaus pour la réalisation du projet FASIN. Cette somme a été abondée par les dons des adhérents et pour 1233€ par les actions spécifiques menées à Palaiseau (total des encaissements : 8353€). Les frais d'envoi sont de 65€.

***Le rapport financier est adopté à l'unanimité, et quitus est donné au trésorier.***

### **3. Relations avec la paroisse St Michel du Pileu.**

Des travaux de réfection de la façade extérieure de l'église et une rénovation totale de la salle paroissiale avec mise aux normes seront entrepris en 2012. Pierre Lamy (membre du A-SARES, membre de l'Equipe animatrice de saint Michel et responsable du Conseil Paroissial pour les Affaires Economiques de St Michel du Pileu) et Michel Descaves (également membre du A-SARES et membre de l'Equipe animatrice de saint Michel) décrivent le mode de financement de ces futurs travaux. Beaucoup de membres du A-SARES sont paroissiens de Saint Michel, et sont donc fortement sollicités pour participer aux actions de la paroisse. Pour la rénovation de la salle paroissiale, le propriétaire (AOECP) va financer la totalité de la rénovation (pour un montant de 150.000 €) dont la moitié doit provenir d'un emprunt (à taux 0%) auprès des paroissiens de la communauté de St Michel et/ou du secteur de Palaiseau.

Le président du A-SARES fait ressortir que, du fait des besoins de financement liés à ces travaux, les paroissiens risquent de réduire leurs dons à destination du A-SARES, durant les prochaines années. Un message d'explication et de mise en garde sera adressé dans ce sens au SARES de Manaus.

L'instance d'animation de la paroisse St Michel (l'Équipe Animatrice), a demandé au A-SARES d'accentuer son autonomie vis à vis de la paroisse. Une concertation avec l'équipe animatrice de Saint Michel est souhaitée, pour toutes les actions qui seraient entreprises sur la paroisse. D'ores et déjà, le A-SARES renonce à organiser ses « opérations gâteaux » pour les deux prochaines années. Cependant, les conférences organisées par l'association ont toujours été appréciées de tous car elles apportent une ouverture sur le monde au travers des différents témoins invités. L'AG du A-SARES propose donc qu'un « bol de riz » soit organisé au cours de la période de l'Avent 2012. La date et les modalités de son organisation seront discutées avec l'équipe animatrice de la Paroisse.

**L'élection du bureau** étant statutairement prévue pour deux ans, il n'y a aucune élection en 2012.

**Ordre du jour épousé, la séance est levée à 21h15.**